

# LO PUBLIAIRE

*Sant Bauzelenc*



*Printemps 1998 N° 49*

## Editorial

Plat du jour à votre convenance


Une pincée de carnaval, un zeste de service public, un doigt de poésie, une bonne rasade d'histoire; ajoutez-y quelques chiffres sur les élections dernières ou le chômage à St Bauzille, plus quelques denrées que chacun reconnaîtra en y goûtant, et vous aurez le menu de printemps 98 du Publiaire. Comme d'habitude, il ne s'est pas fait tout seul ni, suivant un programme prévu à l'avance. Il n'est pas non plus un compte-rendu complet d'un trimestre St Bauzillois.

Il est plutôt le résultat imprévisible de quelques coups de coeur, d'une idée qui passe ou d'une envie de l'un ou de l'autre de partager une émotion, une découverte, modeste mais "du terroir", une invitation sans arrière-pensée comme on peut inviter un ami de passage à un apéro ou à un petit repas improvisé.

J'espère que ce petit plat que nous avons mijoté pour vous ne vous décevra pas, même si vous n'avez pas tous la même préférence pour le hors d'oeuvre, le plat de résistance ou le dessert.

en tout cas , bon appétit

Jean SUZANNE



( Association loi de 1901 )  
Rue de la Roubiade  
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

# LO PUBLIAIRE

SANT BAUZELLENC

Gérant responsable  
Jean SUZANNE

**Prochaine parution N° 50**  
**Juillet 1998**

## Au Sommaire de ce Numéro

Editorial .....	2
La Saga du Rond-point.....	3&4
Visite à la Poste.....	4&5
Les saint-Bauzillois sur la Cannebière.....	6&7
Ciao, signor maestro !.....	7
Le grand duc .....	8
L'Apeva .....	8
Carnaval de Saint-Bau.....	9
La fortune de M. Jeannot .....	9
Reconnaissons nos aînés suite .....	10
Quand les pèlerins de Saint- Jacques de Compostelle passaient par Saint -Bauzille .....	11 à 15
Elections.....	16
Mots croisés.....	16
Le chômage à St Bauzille.....	17
La boîte à secrets .....	17
Conseil Municipal.....	17&18
Permanence - Etat civil .....	19
Pour défendre la Vis et sa Vallée .....	20

Illustration page de couverture  
- Valboissière -  
Dessin signé Jean Suzanne

Reproduction interdite de tout ou  
partie de texte, sans l'accord écrit de  
l'auteur, édité dans le journal  
"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

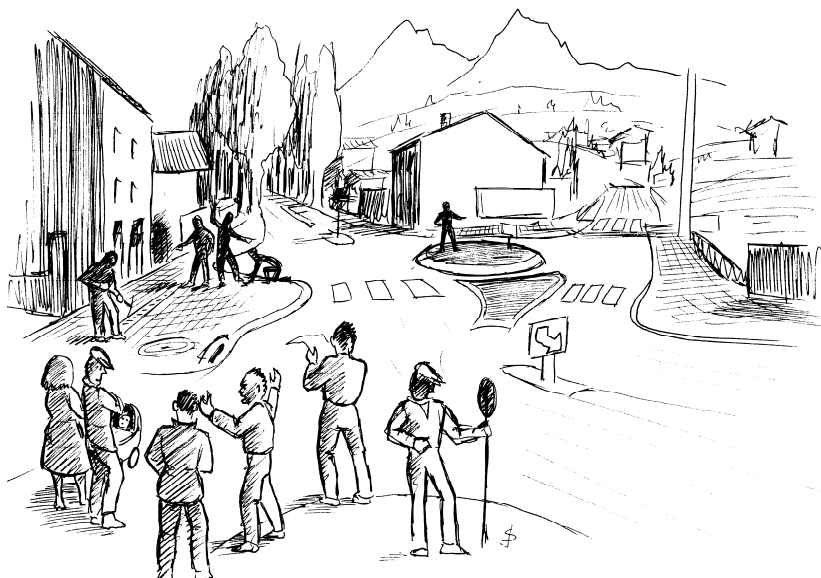
## La Saga du Rond-point

Ça faisait longtemps que les gens de l'Auberge et des environs immédiats disaient : " Il faut faire quelque chose ". En effet, traverser la route en cet endroit, dans les sens Est-Ouest, que ce soit pour les piétons ou pour les voitures venant de l'ancienne draille de la Roubiade et du Rieutord, tenait de la roulette russe. On ne pouvait jamais prévoir si une voiture venant du côté de Montpellier n'allait pas brusquement déboucher à toute allure. Ce qui est arrivé assez souvent, et plusieurs fois avec quelques dommages. Pour traverser, il fallait donc prendre son élan, faire un signe de croix pour les superstitieux et se précipiter au plus vite pour donner le moins de temps possible au hasard. Donc, la Municipalité avait sagement pris la décision de " faire quelque chose ". Et, entre les différentes possibilités existantes, elle a choisi de réaliser un " rond-point ", avec l'aide financière du département. Certains diront que le rond-point est une solution très à la mode, trop, peut-être, au regard d'autres solutions moins coûteuses. Mais le problème de fond est qu'il fallait à tout prix (c'est le cas de le dire) empêcher les conducteurs imprudents, inconscients, et, sur le plan moral, encore immatures, d'aller trop vite là où la vie humaine est en question. Et, même si elle devait coûter cher, l'idée du rond-point a été bien accueillie par les gens du coin. Le seul problème, qui se posait a priori, c'était l'exiguïté du lieu. Comment le réaliser en un endroit si étroit en évitant de procéder à des expropriations qui s'avéraient pratiquement impossibles selon le jugement des responsables de la Mairie ? Et comme les élus ne sont pas nécessairement des techniciens en toute chose, ils ont fait appel à des gens du métier.

Un spécialiste pour faire le projet et le plan. Un spécialiste pour le réaliser. Ce qui fut fait. Là, sont

apparus les problèmes. Après un certain délai, quand les travaux ont commencé, tout a été très vite. Façade, implantation de bordures, goudronnage, les Saint-Bauzillois venus sur place avaient l'impression que tout allait être terminé en quelques courtes semaines. Mais les plans, conçus en bureau d'étude, n'avaient, sans doute, pas été bien confrontés à la réalité du terrain : des sorties de garages donnaient sur le rond-point, des pentes de chaussée favorisaient les flaques d'eau, des trottoirs impraticables, des passages piétons disparaissaient ou devenaient trop serrés. Il a fallu

froissées sur une ligne de béton imprévue, là c'était une bordure infranchissable devant une porte de garage ou l'arrêt devant la pharmacie devenu impossible ou acrobatique. Protestations, justifications, explications, contestations, admonestations, indignations, suggestions, puis démolition, rectification, adaptations, réadaptations, innovations, réparations, improvisations, récapitulation, interruptions, reconstructions, etc... Parfois, c'était un forum permanent avec des mains qui s'agitaient ou qui brandissaient des papiers, plans, documents, des gestes qui expliquaient, qui mimaient, ou des bras qui tombaient de découragement. D'autres fois, c'était le désert, avec des machines stoppées, des outils abandonnés,



démolir en vitesse ce qui avait été bâti à la hâte, faire ce que des camions écrasait de leurs grosses roues en prenant les courbes impossibles du chantier, corriger, refaire, élargir un trottoir, en rétrécir un autre, casser, recalculer, retracer, refaire plusieurs fois, sous les yeux un peu interloqués des nombreux Saint-Bauzillois venus suivre le déroulement des travaux. On voyait souvent, sur place, des groupes de riverains en discussion plus qu'animée avec des techniciens et les responsables de la Mairie qui s'arrachaient les cheveux. Là, c'était un véhicule qui s'enfilait, dans un bruit de tôles

des travaux inachevés. Et deux ou trois témoins qui commentaient, perplexes. Ou une passante âgée qui cherchait à traverser sans trouver de sol praticable, parmi les gros graviers, les chaussées toutes neuves aux passages piétons disparus, les bandes de plastique rouges et blanches tendues aux endroits dangereux, les panneaux de signalisation amovibles et provisoires signés, sur l'envers, du nom de l'entrepreneur du chantier. Mais le temps passait. Le chantier avançait, cahin-caha. Et malgré quelques défauts résiduels, tels le rétrécissement du raccordement de la draille avec le rond-point, qui ne

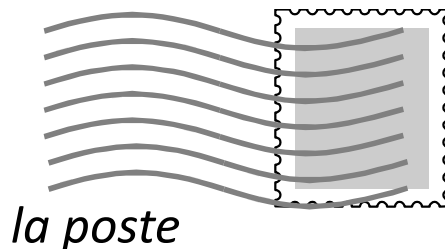
laisse qu'une voie disponible, un angle vif du trottoir qui rend malaisé l'accès au stationnement devant la pharmacie, le dénivellement du trottoir ouest qui risque de provoquer des inondations chez les riverains ou l'accès au rond-point en venant de Ganges, mal signalé et peu incitatif au ralentissement, etc..., l'objectif essentiel est atteint : on ne peut plus prendre le virage de l'Auberge à vive allure, même si on est un féru de la vitesse ou un écervelé au volant. Il faut impérativement ralentir. Et les piétons qui veulent traverser à cet endroit ne risquent plus de se faire surprendre. C'est le plus important.

Et, s'il y a eu des problèmes au cours de la réalisation de ce rond-point, les responsables de la Mairie ont expliqué eux-mêmes dans le bulletin municipal, le pourquoi et le comment de leurs difficultés.

Donc, malgré ce qui subsistera peut-être des inconvénients conceptuels ou des malfaçons évoqués ci-dessus, reste que les principaux bénéficiaires de ce rond-point, en sont les usagers proches, riverains du chemin neuf et habitants de la Roubiade et environs qui pourront désormais accéder au Chemin Neuf ou le traverser dans de meilleures conditions de sécurité.

*Jean Suzanne*

P.S. : Qu'il me soit permis de rappeler ici à nos élus un autre problème local, moins important, mais bien gênant tout de même. Il s'agit de l'exiguïté du raccordement de la rue de la Roubiade à l'ancienne draille selon un angle très aigu, aggravé par l'interdiction aux camions de livraison de passer sur le pont du Rieutord. Passer par ce raccordement demande aux chauffeurs une acrobatie difficile dont portent témoignage les traces de peintures laissées contre le mur par presque tous les véhicules du secteur. Merci aux responsables de prendre cette remarque en considération.



## Le Publiaire vient rendre visite à la poste

8 heures moins quelques minutes. J'arrive à la poste et j'entre dans le " sas ". La porte de droite s'ouvre. On m'attend. Dans la petite arrière salle, on est déjà en plein travail.

Le courrier pour Saint-Bauzille vient d'être livré et, assises devant des rangées de casiers, les deux factrices s'activent à le répartir selon les rues, les quartiers, les secteurs et lieux-dits. Derrière elles, M. Sanchez le receveur contribue au tri par un premier regroupement.

Tout en travaillant et en s'interpellant de temps à autre (un tel, c'est pour toi. Non, c'est l'Auberge... ou le Christ...) on me parle " métier ". Jocelyne REY

dessert deux parties de Saint-Bauzille. Elle est en contrat à durée déterminée (C.D.D.) et travaille à mi-temps. Maryvonne VIDAL travaille en  $\frac{3}{4}$  temps en contrat à durée indéterminée (C.D.I.).

Elle dessert trois autres secteurs et assure le ménage.

M. Sanchez est le seul titulaire. Aujourd'hui, c'est un jour de pointe. Le lundi, c'est plus creux. Le mardi, c'est un " pic " : le courrier des entreprises a repris. Le mercredi, c'est plutôt un jour à " lettres ". Le vendredi, moyen. La conversation est parsemée d'initiales ou de termes mystérieux qu'on m'explique au fur et à mesure : L.R. (lettre recommandée), P.R. (paquet recommandé), vépécistes (V.P.C. vente par correspondance), etc.

Le rythme de tri ne se ralentit pas pour autant car la masse du

courrier est impressionnante. La moyenne journalière est de 750 " petites " lettres (petit format), 350 grand format, plus 20 colis qu'il faudra distribuer à plus de 98 % de la population de Saint-Bauzille et environs. Seuls quelques écarts plus lointains sont desservis par la poste de Ganges. Mais, en cas d'absence du destinataire, c'est ici que reviennent les colis en instance de Saint-Bauzille, Montoulieu, Ferrière les Verreries et Agonès, colis que les destinataires pourront venir chercher en début d'après-midi avec les lettres recommandées. Des commentaires émaillent la cadence du tri sans l'interrompre. Aujourd'hui, il y aura 14 lettres recommandées. Le travail est plus intense encore à cause du courrier de préparation aux élections, et cela s'ajoute au fort volume de la publicité. " La publicité, m'explique M. Sanchez est une compensation bienvenue pour la poste, en ce sens que le courrier personnel est moins fourni qu'avant, à cause sans doute du rôle accru du téléphone dans les relations familiales ou amicales. Une aubaine car, tout le monde le sait, la poste doit s'accommoder, financièrement et techniquement à

l'agressivité et à la concurrence des services privés, et les petites unités comme celle de Saint-Bauzille risquent d'avoir des difficultés, voire d'être menacées dans leur existence. Elles sont soumises aux mêmes impératifs que les entreprises privées". En effet, dans l'avenir, un centre comme le nôtre peut disparaître et tout le courrier, être géré par un centre plus important, situé ailleurs, ce qui remettrait en question les effectifs et la qualité de ses services : moins de proximité, moins de commodité pour les gens, moins de relation personnelle entre les agents et le public. Ce dernier aspect est mis en relief par quelques propos de

j'étais un peu angoissée. Mais les gens sont très gentils. Et, entre collègues, on a de très bons rapports. On s'entend très bien. Par exemple on s'arrange pour les congés, on s'entraide, on fête les anniversaires. La semaine dernière (mais il ne faut peut-être pas le dire... on dira qu'on est trop bien dit-elle en riant) on a déjeuné ensemble. Et question hiérarchie, on a un patron gentil. Que ce soit avec M. LOIZELET ou avec M. SANCHEZ, on n'a jamais eu de problème, on est toujours très à l'aise". Là, Mme Sanchez, présente avec sa cafetière, l'interrompt avec un sourire " Rassurez-vous, quand il est de

20 ce jour. Il comporte 3 phases : tri général, coupage et piquage. Le " tri général " consiste à répartir le courrier par secteurs, le " coupage " le partage entre chaque factrice, et le " piquage " est le travail préparatoire de chacune à la distribution par son classement en fonction de l'ordre de distribution. Puis chacune prend sa manne sous son bras et va commencer sa tournée.

Pendant ce temps, la salle d'attente s'est remplie. Marie (Maryvonne PEYRIERE) est en plein travail. Timbres, compte-courants, comptabilité, lettres recommandées, départs de colis, préparation des mandats, avis de lettres recommandées, ventes de cartes de téléphones, etc. Aujourd'hui, s'y ajoutent les opérations inhérentes aux allocations familiales et aux RMIstes, etc. L'ordinateur ne s'arrête pas. A sa gauche, on entend les portes des " boîtes postales " qui s'ouvrent et se referment au gré des titulaires. Madame Sanchez après un petit café offert à chacun et chacune s'est retirée chez elle. M. Sanchez me raccompagne en me faisant part de ses soucis pour l'avenir du centre. Il part à la retraite cet été, mais il s'inquiète pour la suite.. Souhaitons que son successeur ait, comme lui, le souci du maintien de ce qui existe à Saint-Bauzille, tant au niveau de la qualité du service du public que des conditions et de l'ambiance dans lesquelles ce service s'exerce.

Et, sur le chemin du retour, impressionné par ces moments un peu exceptionnels passés en compagnie de ce petit groupe de personnes passionnées par leur travail, je pense au temps qui passe, aux grands changements qui bouleversent le monde d'aujourd'hui. Et je me demande : " Combien de temps cela va-t-il encore durer ? "

*Jean Suzanne*

*Saint-Bauzille le 5 février 1998.*



Maryvonne et M. Sanchez : " C'est un métier agréable dit celle-ci. Un peu fatigant, certes, mais on a un bon contact avec les gens. On voit beaucoup de monde, chaque jour. Les gens sont accueillants. Ça crée des liens. On se rend des services. On échange des nouvelles. ". Le travail est intense, mais on sent ici une vie d'équipe, une camaraderie, une convivialité qu'il serait plus difficile à réaliser dans un centre plus important.

" Ça fait 20 ans que je fais ce métier dit Maryvonne. Au début,

mauvaise humeur, c'est sur moi que ça retombe. " Eclat de rire général. L'ambiance est familiale.

8 h 30. Arrivée de Maryvonne PEYRIERE, la guichetière. Elle aussi employée à contrat à durée indéterminée (C.D.I.). On l'appelle Marie. " A certains moments, il n'y avait que des Marie. Il a bien fallu les différencier " dit M. Sanchez. Marie, donc, prépare son poste, dispose documents et caisse, ouvre tiroirs et agendas. Les premiers " clients " arrivent. Pendant ce temps, le tri se poursuit jusqu'à 9 h

## Quand les Saint-Bauzillois vont sur la Cannebière



Samedi 14 février 1998, sept heures du matin.

Saint-Bauzille est dans l'obscurité et le silence. Du ciel noir, où l'on voit encore les étoiles; tombe une fraîcheur calme qui enveloppe maisons ensommeillées et rues sombres. Le car " Pascal " nous attend, place du Christ. Personne en vue. Sommes-nous les premiers ? Au contraire. Il est déjà presque plein. Accueillis par Lucette et Jean Reboul, (" Monsieur le Maire " de la Commune libre), nous venons occuper les quelques sièges encore libres. Et on démarre. On enfile les gorges de l'Hérault noyées dans l'obscurité. C'est Ganges, puis Saint-Hippolyte où nous rejoignent les derniers participants, Nîmes puis l'autoroute. Le temps est prometteur. Le soleil se réveille doucement, semant sur la campagne de doux reflets dorés. Et là, surprise, le premier brouillard. Dense, épais, inquiétant. Nous sommes presque seuls sur la route. Dans le car, des conversations tranquilles commencent après les quelques mots d'accueil du chauffeur qui nous présente le programme de la voix un peu erraillée de quelqu'un

qui échappe de peu à la grippe. Un arrêt à Lançon de Provence, où les uns vont prendre leur petit déjeuner à la cafétéria, quelques autres vont se dégourdir les jambes ou finir de se réveiller au café du petit bar du coin. On repart. Le jour a du mal à percer à travers l'atmosphère cotonneuse qui voile le paysage. Ça et là, les rochers blancs des collines, tels des fantômes, se révèlent et disparaissent. On aperçoit les rideaux de cyprès qui découpent les champs de la Provence. Puis, c'est la grande banlieue de Marseille qui commence. Fos sur Mer, Les Martigues qu'on devine plus qu'on ne les voit. Des usines, des routes. Les Pennes Mirabeau. Les ports avec ses entrepôts et ses bateaux, ses grues, ses voies ferrées. Enfin, on débouche sur le vieux port. Le brouillard est toujours là. Le car nous dépose sur le quai. On voit à peine la " Bonne Mère de la Garde ", là-haut, au-dessus des immeubles. Rendez-vous devant l'office de tourisme. On longe les étalages de poissons qui offrent à nos yeux émerveillés, toutes sortes d'espèces, parfois inconnues pour nous, du moins en cet état de fraîcheur et frétilants à qui mieux

mieux (loups, sardines, soles, carrelets, rascasses, poulpes, grondins, rougets, etc.)

Ça et là, de petits groupes entourent des sortes de magiciens qui parlent et gesticulent à toute allure en déplaçant trois petites boîtes susceptibles de cacher un objet. Il faut deviner sous quelle boîte il se trouve et gagner ou perdre sa mise. Au bout du quai où attendent les bateaux de promenade, le " petit train ". On embarque et on commence à visiter le " vieux Marseille ", où ce qu'il en reste depuis que les allemands en 1943, pendant la guerre, exaspérés de ne pouvoir contrôler ce dédale mystérieux de rues étroites a décidé de le détruire, après avoir évacué, en quelques heures, 40 000 personnes. Et le petit train s'enfile, avec une surprenante adresse entre les vieilles façades pittoresques et dans les rues tortueuses aux appellations savoureuses... telle la rue du panier, la rue du déshonneur ou de la repentance que montaient, dit-on, les " filles de joie " pour aller jusqu'au couvent, et emprunter, à leur sortie, la " rue de l'honneur ". Restes pittoresques d'un quartier populaire, populeux, jadis de renommée douteuse, compris entre la rue Caisserie (du nom d'une ancienne fabrique de caisses pour le poisson) et le vieux port.

Au retour, le car nous reprend pour nous conduire au restaurant. On remonte la Cannebière jusqu'aux " Réformés " et le boulevard de la Libération, on passe devant le " Musée d'Histoire Naturelles et d'Art " (jardin zoologique), et, par le boulevard Longchamp, on rejoint la Cannebière. Là, on vient s'arrêter devant un petit restau qui ne paye pas de mine, en haut de la si célèbre avenue, où un repas folklorique nous attend : soupe de poisson (rouille, croûtons, râpé), " pieds et paquets ", fromage et

dessert au choix, avec vin rosé et rouge et café. Au sorti du restau, bien lestés et sans sieste, on reprend le car qui nous ramène au vieux port où on embarque sur le bateau pour le château d'If. Le brouillard qui s'est un peu dissipé nous laisse admirer la rade, ses forts, ses hauteurs, ses îles et la mer merveilleuse où se croisent et se recroisent des esquifs de toutes tailles, des paquebots à la petite barque de pêche. La traversée est tranquille. Notre Dame de la Garde brille de tous ses ors au-dessus du front de mer. Débarqués sur l'île fortifiée, on visite les prisons, où ont été internés de nombreux prisonniers depuis le XVIème siècle et qui ont inspiré à Alexandre Dumas son " Comte de Monté-Christo ". Sur la terrasse, magnifique vue sur la rade. Retour sans histoire au port où nous attend encore André et son car. Et nous voilà partis vers Notre-Dame de la Garde, le long de rues sinueuses et pentues (10 à 15 %). Le car nous laisse au parking. Il reste 220 marches à gravir pour arriver dans le chœur, à 162 mètres d'altitude et, notamment, admirer ses marbres, ses mosaïques murales et ses innombrables ex-voto. Mais le temps passe trop vite. Il faut songer au retour. Ça commence par un embouteillage sur le quai de Rive-Neuve au bout duquel nous attendait Gaston. Et on a repris la route. Le brouillard s'est levé à nouveau et la nuit est tombée. Heureusement la circulation est fluide et notre chauffeur prudent. Les voyageurs s'animent peu à peu : le micro passe de main en main qui pour une histoire (n'est-ce pas Gaston) qui pour une chanson. La route est moins longue. A Saint-Hippolyte, on laisse quelques cigalois et les Saint-Bauzillois sont chez eux juste pour les informations télévisés de 20 heures, à peine un peu fatigués, mais heureux d'un voyage bref mais très enrichissant. Merci la Commune libre.

*Jean Suzanne*

## **" Ciao, signor maestro ! "**

C'est ainsi que les élèves du cours d'initiation à l'italien saluent leur professeur. Cette familiarisation des langues étrangères en primaire a commencé en 1995. M. CARAYON qui aimait bien l'italien, appris pendant ses études, s'est proposé pour l'enseigner. Il est vrai qu'avec une fille professeur d'italien ça ne pouvait que l'encourager. Depuis trois ans les élèves du CE1 et ensuite du CE1 et CE2 bénéficient de cet apprentissage et y prennent plaisir. C'est de l'oral, ¼ d'heure par jour et par cours, c'est peu mais ça ne risque pas de les lasser, c'est tellement ludique. L'instituteur a comme outil de travail des cassettes envoyées gratuitement par le C.R.D.P. (centre régional de documentation pédagogique). Elles contiennent de petites scènnettes (une par leçon) qui se terminent par une courte chanson (répétée pendant plusieurs leçons ce qui permet de la mémoriser). Ce système d'enseignement audiovisuel plaît aux élèves et le résultat est bon. Bien sûr rien n'empêche l'enseignant d'ajouter des mots, des phrases, des questions, etc. Il s'agit que l'enfant participe.

Il n'y a pas vraiment un programme mais voici ce que l'on peut lire dans le B.O. en conclusion :

" Les compétences à atteindre en fin de CE1 :

- a) parler de soi, se raconter, échanger questions et réponses avec son interlocuteur.
- b) s'exprimer pour participer à la vie de la classe.
- c) reconnaître et/ou utiliser les

premiers repères liés à l'espace, au temps, à la logique du discours".

C'est ce que s'efforce de faire M. CARAYON. Pour se perfectionner et voir comment font les italiens avec l'enseignement du français il a participé à un stage en Italie en juin dernier.

Il pense qu'apprendre tout jeune une langue latine aide pour le français. De plus l'italien a un intérêt culturel. L'Italie est le pays des arts (peinture, sculpture, architecture, musique, littérature, etc, attirent de nombreux étrangers).

Pour l'anglais il n'est pas nécessaire d'en favoriser un apprentissage précoce car c'est une langue internationale de communication. Les élèves devront à un moment donné apprendre l'anglais indispensable dans les relations avec l'étranger.

Apprendre en primaire une langue par oral, c'est se familiariser avec l'accent, les consonances, et par exemple pour l'italien la musique de la langue.

Il est important qu'un enfant comprenne que sa langue maternelle n'a rien d'absolu, et surtout que la traduction ne se fait pas mot à mot comme hélas on a trop souvent tendance à le faire.

A Saint-Bauzille, c'est un essai en cours élémentaire. M. CARAYON ne peut se charger de tous les cours. Il faut dire que cette demi-heure par jour n'a pas sa place dans son emploi du temps chargé. Il lui

faut donc rogner sur d'autres disciplines, exemple : travail manuel, sport.

Il serait souhaitable d'éviter la rupture entre le primaire et secondaire. Cette initiation devrait inciter les élèves à prendre l'italien au moins en seconde langue vivante.

Avec la construction de l'Europe, l'enseignement des langues

vivantes doit progresser. Il serait même souhaitable qu'il commence le plus tôt possible. Il y a quelques essais en maternelle. Ne dit-on pas que " tout bébé est multilingue " bien sûr lorsqu'il est placé dans divers environnements linguistiques. Mais il faut des moyens et des maîtres formés pour cet enseignement.

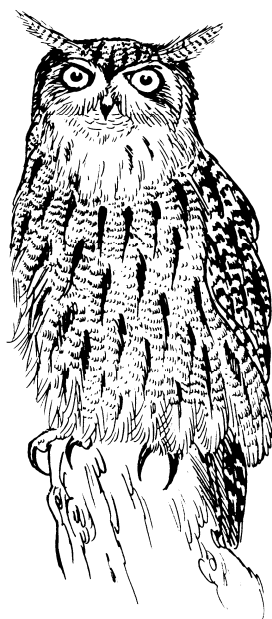
*Josette THEROND*

## **Le grand duc,**

ce grand oiseau proche de la chouette, à la tête surmontée de deux aigrettes de plumes ressemblant à des cornes, appartient à la famille des Strigidés. Il vit en Europe méridionale et septentrionale, il est rare et très protégé. Il aime les terrains dégagés aux abords de falaises. Il installe son nid sur une corniche rocheuse, un vieux château ou un grand arbre. Son territoire très vaste rayonne sur 15 kilomètres. Comme les rapaces il se nourrit de toutes sortes d'animaux vivants tels que souris, lapins, oiseaux, reptiles, poissons et aussi d'insectes. Il chasse la nuit du crépuscule à l'aurore. Le jour, il se perche dans un arbre, invisible, tel une branche morte.

Celui là, un mâle de 1,50 mètre d'envergure, avait élu domicile depuis quelques années dans le pays, sur les falaises du Taurac, de Saint Mécise ou pourquoi pas, sur un des grands arbres du parc. Il n'était pas rare les soirs des beaux jours de l'apercevoir aux dernières lueurs du ciel, en contre jour, survoler le village, d'un vol rectiligne et silencieux. Parfois la nuit un cri signalait sa présence : Il était le maître de la nuit.

Pourtant en cette nuit du 7 avril ,



bien avant l'aube, un grand flash illumina la nuit. Le village, l'espace d'un éclair, fût privé d'électricité. Notre "Bubo bubo" (*son nom latin*) rencontra la ligne de 30 000W qui ceinture une partie du village. Ironie du sort, EDF avait, il y a deux ans, enterré cette ligne mais n'a pas eu le budget nécessaire pour réaliser le branchement des deux derniers transformateurs restants (budget , Commune, Département / FACE). Notre grand duc a été victime de son envergure, soit, mais aussi d'un manque d'argent : il

**est mort**

*Thierry CELIE*

**L'APEVA**, active pendant la campagne électorale des cantonales.

L'association a profité de la campagne pour interpeller les candidats sur les deux points suivants :

### **- Le devenir du Triadou:**

De façon unanime les candidats se sont prononcés pour la suppression de la décharge du Triadou après 2002 reconnaissant que ce site est, du fait de son emplacement, fort difficile à gérer.

Interrogé en réunion publique à St Bauzille et à Montoulieu, M. Rigaud alors candidat, aujourd'hui conseiller général, a rejoint la municipalité de St Bauzille. Il a affirmé que la décharge ne recevra plus après 2002 que terres et gravats et qu'elle sera réhabilitée suivant la loi.

### **PROMESSES ELECTORALES ?**

L'avenir proche nous le dira.

L'association reste vigilante et s'appliquera à faire respecter de mieux en mieux l'arrêté préfectoral réglementant le fonctionnement de la décharge.

### **- Au sujet du projet d'implantation d'une nouvelle décharge à Montoulieu, aux sources de l'Alzon.**

Nous profiterons du prochain publiataire pour vous exposer ce projet fort inquiétant de façon détaillée.

**L'APEVA**

*Association pour la protection de l'environnement de la vallée de l'Alzon*

*Texte communiqué par Héléne SIEGWALD*



## Scènes du Carnaval de Saint-Bau ou Entendus lors du Carnaval du 21 mars 98

- T'as vu les chars, ils sont jolis bien décorés avec goût, beaucoup de couleurs...

- Et les enfants, ils sont mignons, tiens ! les parents sont déguisés aussi cette année...

- Oui, mais pas tous...

- C'est quoi ce char avec une tête chauve ? C'est Giscard ?

- Ce n'est pas une tête chauve, c'est un oeuf duquel va sortir une surprise, et c'est Monsieur Carnaval...

- Ah ! ça démarre à l'heure, le défilé commence à s'étirer, c'est qu'il y a du monde !...

- Et puis le printemps est là, quelle chance.

- Regarde Lucette, là-bas, elle prépare le goûter avec les copines du foyer rural, les parents ont bien fait les choses : crêpes, gâteaux, friandises, boissons. On en aura aussi va !

- T'as pas remarqué ? les Apéritubes, ils jouent encore mieux que l'année dernière.

- C'est la vraie musique de Carnaval, et ça me rajeunit !

- Jusqu'à maintenant, il n'y a rien à dire, j'arrive pas à critiquer.

Remarque le Biscampas, la Mairie, le CATE ont mis la main à la pâte. Y a intérêt à ce que ce soit bien.

- T'es malheureuse, hein ? Il faut que tu trouves toujours à redire.

- Ça va venir, tout ne doit pas être bien. Mais tu as raison, y a quelqu'un qui sort de l'oeuf. Et alors c'est cette personne qu'on va brûler ? Ah, je savais que c'était trop beau pour être vrai. Je rentre, je ne peux pas supporter ça. Carnaval ou pas, on ne brûle pas les gens.

-- Calme-toi, c'est du théâtre. En tout cas, pour une surprise, c'est une surprise.

- Bon, il reste l'apéro et la soirée. Tu verras ça va être froid, les gens ne bougeront pas de leurs chaises... Quelques trois heures plus tard :

- Eh bien, mon cochon, tu t'es empiffré !

- Qu'est-ce que c'était bon, et puis cette ambiance, les filles qui servaient, belles, et, ...

- Du calme mon brave, je suis là. Moi qui voulait critiquer le Comité de Fêtes, c'est raté. Ils ont bien réussi leur coup. Il paraît qu'ils ont refusé du monde tellement il y en

avait.

- Ça fait du bien de voir tous ces gens ensemble autour de la fête, beaucoup de têtes nouvelles aussi.

- Le Carnaval de Saint-Bau va reprendre sa place : " Le meilleur de la région ", j'en suis sûr.

- Ha, j'ai trouvé une critique : les enfants auraient pu jeter leurs assiettes, gobelets, et papiers dans la poubelle. J'en dirai deux mots aux enseignants.

- Ah, si j'avais 20 ans de moins, je me mettrais dare-dare à préparer Carnaval 99, que tous les villageois viennent déguisés, j'organiserais un concours du meilleur déguisement, j'irais une semaine avant battre le rappel en fanfare, je...

- Et qu'est-ce qui t'empêche de le faire ?

- Ben oui, rien ne m'empêche de le faire. C'est parti, je me déguiserai en...

- Chut, les gens du Publiaire risquent de le répéter.

- Ça se trouve, ils nous ont entendu, ils vont l'écrire...

- Qu'est ce que je disais déjà ? rien de mal j'espère !

Noureddine

A Carnaval 99

D'ici là cogitez peu, mais cogitez bien !

*" Les lecteurs qui aiment à s'instruire doivent savoir que Monsieur Jeannot le père avait acquis assez rapidement des biens immenses dans les affaires. Vous demandez comment on fait ces grandes fortunes ? C'est parce qu'on est heureux. Monsieur Jeannot était bien fait, sa femme aussi, et elle avait encore de la fraîcheur. Ils allèrent à Paris pour un procès qui les ruinait, lorsque la fortune, qui élève et qui abaisse les hommes à son gré, les présenta à la femme d'un entrepreneur des hôpitaux des armées, homme d'un grand talent, et qui pouvait se vanter d'avoir tué plus de soldats en un an que le canon n'en fait périr en dix. Jeannot plut à madame; la femme de Jeannot plut à monsieur.*

### La fortune de Monsieur Jeannot ou " Rien de nouveau sous le soleil "

*Jeannot fut bientôt de part dans l'entreprise; il entra dans d'autres affaires. Dès qu'on est dans le fil de l'eau, il n'y a qu'à se laisser aller; on fait sans peine une fortune immense. Les gredins, qui du rivage vous regardent voguer à pleines voiles, ouvrent des yeux étonnés ; ils ne savent comment vous avez pu parvenir; il vous envient au hasard, et font contre vous des brochures que vous ne lisez point. "*

Zadig

Ce qu'il y a de merveilleux avec VOLTAIRE, c'est, outre la qualité étincelante de la langue française, qu'il a vécu il y a suffisamment d'années pour que chacun, quelles que soient ses opinions, trouve midi à sa porte, sans accuser l'auteur de quelque pamphlet concernant une personnalité moderne. Et, dans notre malaise, il y aura désormais un petit air d'ironie pour " du rivage ", avec des " yeux étonnés " les regarder " voguer à pleines voiles ".

Bruno GRANIER

**ENQUETE Reconnaissons nos aînés.** Suite de l'enquête réalisée en décembre dernier sur des vieilles photos de classe, à vous maintenant de reconnaître vos aînés !

**Ecole privée, Photo regroupant la Classe enfantine et la classe de fille année 1933, située rue du courtou.**



De gauche à droite et de bas en haut ;  
 1<sup>ème</sup> rang : AVINAUD Christiane ; QUIRANTES Marguerite ; PERRIER Laure ; MARTIAL Laure ; COMBET Henri ; ISSERT Henriette ; AVINAUD Jean ; MALAVIELLE Denise ; MARTIAL Elise ; MARTIAL René.  
 2<sup>ème</sup> rang : GAY Marguerite ; ISSERT Maurice ; BOIS Jacqueline ; PRIVAT Rose ; VERDIER Jacqueline ; CAUSSE Marie Louise ; JIMENEZ Isabelle ; MARTIAL Huguette ; CABANNE Emile ; VOISIN Josette ;  
 3<sup>ème</sup> rang : PERRIER Marthe ; COMBET Marcelle ; TRIAIRE Ginette ; QUIRANTES Isabelle ; AVINAUD Renée ; GAY Thérèse ; VOISIN Juliette ; MARTIAL Simone ;  
**Melle METGE Marguerite**  
 4<sup>ème</sup> rang : COMBET Thérèse ; ISSERT Odile ; CARVAJAL Angèle ; CARVAJAL Marie Louise ; ISSERT Marie ; CABANE Denise ; ALCOVERO Odile ; ISSERT Jeannine.

**Ecole publique, Photo regroupant la Classe enfantine et la classe de fille année 1924, située au carrefour de la vierge.**

De gauche à droite et de bas en haut ;

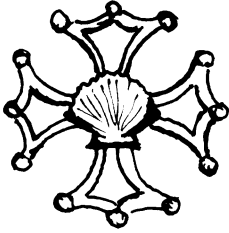
1<sup>er</sup> rang : VIGIE Jean ; MARTIAL Raoul ; AMBLARD Léon ; AGRANIER Marcel ; CAIREL Lucie ; BASTIDE Jeanne ; VERDIER ! ; VERDIER !.

2<sup>ème</sup> rang : ISSERT Jean ; BRESSON Marcelle ; CAIREL Marguerite ; RICOME André ; VALETTE Jeanne ; VERDIER (en retrait) ; CAIZERGUES Jean ; CANCEL Simone.

3<sup>ème</sup> rang : CABANNES Edmée ; BERTRAND Marguerite ; VIGIE Marguerite ; BASTIDE Marthe ; CAIREL Marie Jeanne ; ? ; CANCEL Lucie ; **Mme CAIZERGUES** ; **Melle MARTIAL Marguerite**.

4<sup>ème</sup> rang : **Mme BONNET** ; CAIZERGUES Denise ; GAUSSERAND Jeanne ; CHAFIOL Lucienne ; MARTIAL Adrienne ; CAIREL Irène ; REBOUL Yvone.





## Quand les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle passaient par Saint-Bauzille de Putois.

Un chemin de Saint-Jacques qui passe à moins d'un kilomètre de notre village !.. Voici une nouvelle qui fait rêver et donne envie de prendre son bâton de pèlerin : de " Jacquet ", et de se mettre sur le chemin en lâchant tout ce que la vie moderne -ou les années- accumule sur nos épaules.

C'est un très long chemin : 1600 kilomètres ! : arrivé aux Pyrénées le Pèlerin n'est parfois qu'à la moitié de la route pour certains des quatre itinéraires traditionnels [: par Limoges, par Arles et Saint-Gilles (via Tolosana), par le Puy en Velay et par Tours]. En effet, une fois en Espagne, il faut marcher sans fin vers l'ouest et le couchant jusqu'au bout de la Galice où se trouve Santiago : Saint-Jacques de Compostelle.

C'est dans la revue " Etudes Héraultaises " (cf. Bibliographie) que nous avons trouvé un article de Monsieur André SOUTOU intitulé " L'hôpital de Val Boissière au XIII<sup>ème</sup> siècle sur un Chemin de Saint-Jacques menant à Saint-Guilhem le Désert (Brissac, Hérault) ". Le directeur de cette publication et Monsieur SOUTOU ont bien voulu nous autoriser à reproduire ce texte dans notre revue et nous les en remercions vivement car il apporte aux habitants de notre belle vallée des connaissances précises et précieuses sur leur histoire lointaine et la

fréquentation de leurs chemins au Moyen Age.

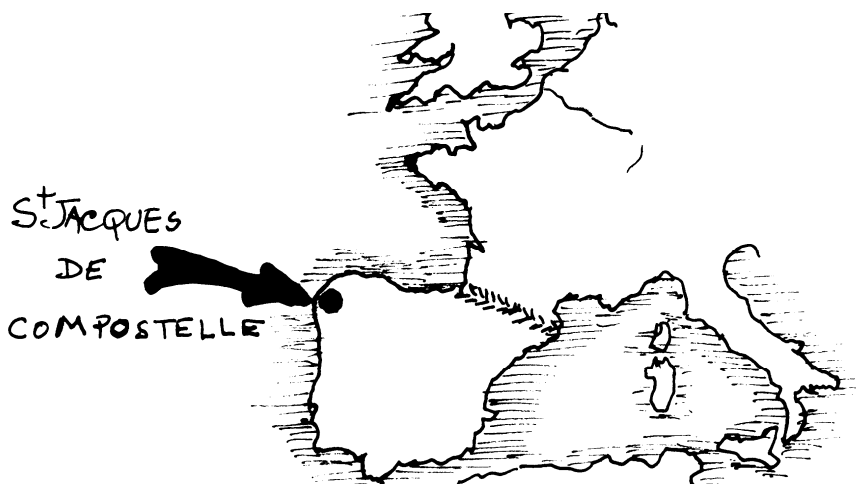
Voici ce qu'écrit Monsieur SOUTOU sous le titre cité plus haut :

" Un certain nombre de documents inédits, conservés aux Archives Départementales de l'Hérault, permettent d'éclairer l'histoire et l'archéologie du hameau de Val Boissière, situé dans la commune de Brissac, sur la rive gauche de l'Hérault. Jusqu'à présent ce lieu assez isolé, à l'écart de la route départementale 986 Montpellier-Ganges, n'était connu que comme simple mas, mentionné il est vrai depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle dans le Cartulaire de Maguelone<sup>1</sup>. Toutefois des détails plus substantiels, en particulier sur son hôpital du XIII<sup>ème</sup> siècle, placé sur un Chemin de Saint-Jacques encore inconnu, sont contenus dans ce que l'*Inventaire de la série G*, rédigé par Maurice Gouron, appelle au n° 1787, le *Cartulaire de la Prévôté de Maguelone* (1140-1355). Dans ce cartulaire, en effet, il est souvent question de Val Boissière (folios 76-84): en voici les principaux actes, énumérés par ordre chronologique.

1) 1203 - Raymond de Melgueil charge l'abbé Raymond de Boissière de bâtir un hôpital dans un domaine qui lui est concédé en pleine propriété et qui est limité par le chemin menant

de Montpellier à Ganges : *ego Raymundus de Melgorio dono et in perpetuum pro libero alodio trado et concedo... tibi Raymundo de Buxeria et successoribus tuis fratribus ibi remanentibus et degentibus scilicet quemdam locum ad hospitalem construendum... in Valle Buxeria et... continuatur ab aquilone cum camino qui movet de Agantico et tendit versus Montem Pessulanum.*

2) 1204 - Au domaine concédé l'année précédente par Raymond de Melgueil s'ajoute une donation faite par Bernard des Resclauses et par sa femme Florence à Etienne Alvernas, prêtre-fondateur de l'hôpital de Val Boissière (tibi Stephano Alvernacio sacerdoti ejusdem hospitalis fundatori et initiatori). Le domaine primitif, qui était limité par le chemin de Montpellier à Ganges englobe désormais une terre, un jardin pourvu d'un puits nommé *puteus london* (" puits lointain ") ainsi que des bois où le bétail de l'hôpital trouvera des glands et de l'herbe : *esplectum porcis et bestiis dicti hospitalis in glandis et herbis nemoris nostri de Comba Crosa sicut extenditur a via Molnaresa qui transit ante mansum de Mata usque in Comba Mala de Rato et usque ad mansum de Cabaza*. Ainsi les porcs et le gros bétail de l'hôpital avaient le droit de pâturer dans le bois de Combe Crose qui s'étendait depuis la Voie Molnaresa, la Voie "des Moulins"<sup>2</sup>, autre nom, à mon sens, du Chemin de Montpellier à Ganges, laquelle Voie, précise le texte, passait devant le mas de la Mate - qui était probablement situé au lieu-dit *La Matte*, à 1 km environ au S.O. de l'actuel domaine du *Pous* (commune de Notre Dame de Londres - jusqu'au mas de *Cabaza* (prononcer "Cabassa") dont le nom est resté, légèrement déformé, dans le lieu-dit *Les Escabasses* (cote 384) au N.E. du Pous, dans la même commune.



3) 1211 - C'est à propos de droits divers détenus par les frères Maltos, de Saint-Bauzille, sur le mas des Resclauses que, pour la première fois est identifié l'ordre monastique qui, depuis 1203, a été chargé d'administrer l'hôpital de Val Bouissière. Il s'agit de l'ordre du Saint-Esprit, ordre créé en 1197 par Guillaume de Montpellier et dont l'histoire est mal connue, étant donné, comme l'indique le Répertoire de la série H des A. D. de l'Hérault, en cours de publication, que la plupart des documents le concernant ont été détruits, en tout cas dans la maison-mère. Le texte indique en effet que la vente s'est faite dans "l'église de l'Hôpital du Saint Esprit" (*Acta sunt hec in ecclesia hospitalis Sancti Spiritus*) sans préciser où se trouve cette église. Comme nous la verrons un peu plus loin, ce n'est qu'en 1248 qu'il sera question de l'existence d'une chapelle - et non d'une église - à Val Bouissière. L'église en question est donc très probablement celle de la maison-mère, à Montpellier.

4) 1214 - Il y est dit que le mas des Resclauses est situé dans la paroisse de N.-D. de Londres (*in terminio mansi de Resclausis qui est in parrochia Sancte Marie de Lundris*) tandis que les mas de Cabasse et de Val Bouissière sont dans Saint-Bauzile (*mansi de Cabaza et mansi de Vallis Buxeria qui sunt in parrochia Sancti Baudilii*). Dans ce document Raymond de Melgueil, qui fonda l'hôpital en 1203, donna en bail à l'abbé Bernard (*tibi Bernardo presbitero procuratori ejusdem hospitalis*) des terrains, situés dans le mas des Resclauses contre la redevance annuelle d'un mouton ou de 14 sous de Melgueil ainsi que la tête et les

pieds de tout sanglier capturé (si porci cenglari ceperentur debitis michi caput et pedes) ainsi que le premier cerf.

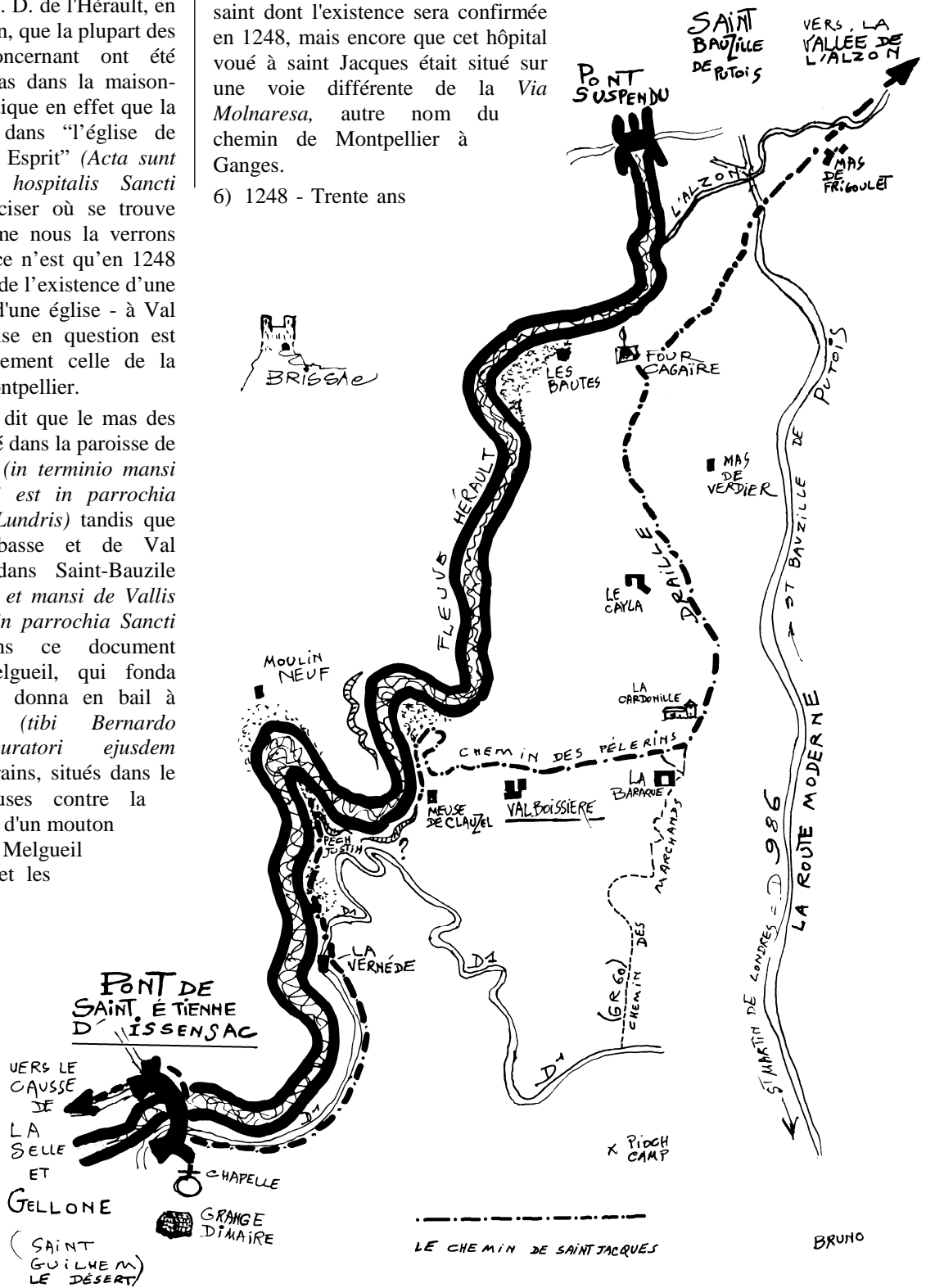
5) 1218 - C'est à cette date du 15 février 1218 qu'est mentionné pour la première fois le nom de Saint-Jacques (*hospitali Sancti Jacobi de Valle Buxeria*). Ce qui indique non seulement qu'il y avait à Val Bouissière une chapelle au nom de ce saint dont l'existence sera confirmée en 1248, mais encore que cet hôpital voué à saint Jacques était situé sur une voie différente de la *Via Molnaresa*, autre nom du chemin de Montpellier à Ganges.

6) 1248 - Trente ans

après, le nom de l'hôpital est confirmé (*hospitalis sancti Jacobi de Valle Boesseria*) et, comme l'indique la subscription de l'acte (*Acta in capella Vallis Boexerie*), il y a dans le lieu une chapelle qui jalonne un Chemin de Saint-Jacques encore inconnu.

En effet on voit bien sur le terrain deux chemins distincts.:

a) l'un passe à La Baraque, où



habite M. Antonin Barral, qui a bien voulu m'accompagner lors de la visite des lieux. Ce chemin arrive au Sud du Col de la Cardonille et descend vers la vallée de l'Hérault qu'il atteint à Saint-Bauzille-de-Putois.

b) l'autre passe à Val Bouissière où habitent M. et Mme Cantelaube que je remercie pour leur accueil. Le seul secteur qui en ait été conservé est son parcours entre Val Bouissière et la route départementale qu'il atteint un peu au-dessus de l'endroit où l'on peut admirer près du fleuve Hérault la grande Meuse qui servait à irriguer la plaine riveraine (cf. *Bulletin du G.R.E.C.*, n° 70, pp. 34 et 35). De là, le chemin, aujourd'hui détruit, parvenait rapidement au Pont d'Issensac, où il franchissait le fleuve Hérault et gagnait Saint-Guilhem-le-Désert par Le Causse de la Selle. Au Nord et non loin de Val Bouissière ce chemin rejoignait le chemin de La Baraque, qu'il croisait et, au lieu de se diriger vers Ganges par la vallée de l'Hérault, obliquait vers le Nord-Est par la vallée de l'Alzon que contrôlait le château de Montoulieu dont le seigneur Bernard-Pierre de Montoulieu, réclamait en 1233 sa part du mas de Cabasse.

Le premier chemin, celui de Montpellier à Ganges, s'arrêtait, comme on l'a vu, à *La Baraque*, qui est, comme son nom l'indique, un lieu où les muletiers ou les rouliers pouvaient se ravitailler sur la route même, en dehors des agglomérations dont ces baraques dépendent. C'est ce qui explique pourquoi au XIV<sup>e</sup> siècle, dans la liste des péages prélevés par l'évêque de Maguelone, figure le nom *Vallis Buxeria : predicta pedagia sunt consueta levari in locis... de Valle*

*Buxeria*. Cela veut dire que le péage était, prélevé sinon à Val Bouissière même qui était éloigné de plus de 1 km de la route Montpellier-Ganges, mais dans un terrain dépendant de *Val Bouissière* dont nous avons vu l'extension considérable vers l'Est.

Ce terrain était probablement appelé au XIV<sup>e</sup> siècle *La Combe* pour autant que l'on puisse en juger par un document sans date - mais au plus tôt de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle conservé aux A.D. de l'Hérault (G 1495) : *le mas de La Baraque dit de La Cardonille anciennement appelé mas de LA Combe, confrontant du levant les terres du château du Pous, du couchant la Rivière d'Eraud, du vent droit les terres de La Cardonille et du midi les terres du mas de Val-Boissière.*

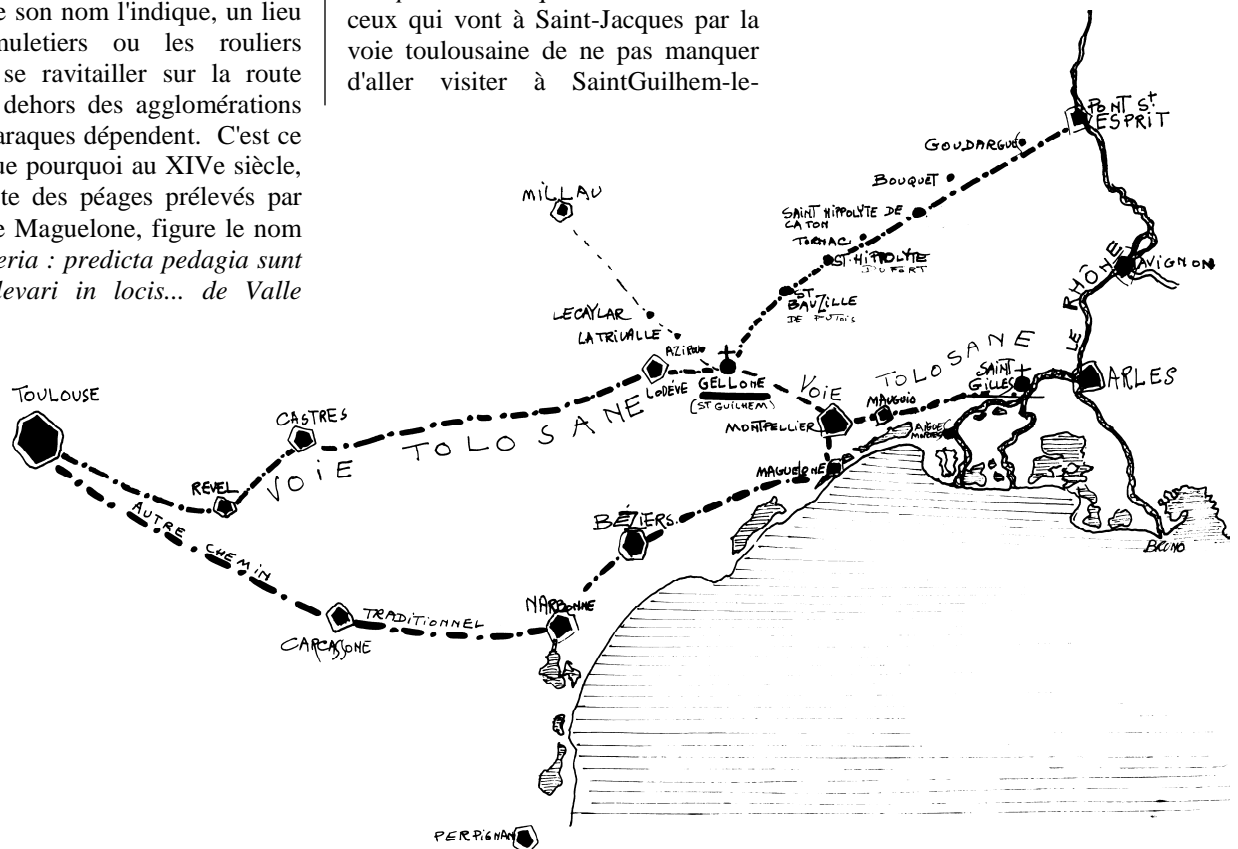
Le chemin de Montpellier à Ganges, desservi par *La Baraque de Val Bouissière*, était le *chemin des marchands* tandis que le chemin de Saint-Jacques, desservi de 1218 à 1248 au moins - selon nos textes - par l'hôpital de Val Bouissière, était le *chemin des pèlerins* qui passait obligatoirement par Saint-Guilhem-le-Désert.

Saint-Guilhem-le-Désert est en effet une étape prévue par *Le Guide du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*<sup>3</sup> qui recommande à ceux qui vont à Saint-Jacques par la voie toulousaine de ne pas manquer d'aller visiter à Saint-Guilhem-le-

Désert le tombeau du saint : *qui per viam Tolosanam ad Sanctum Jacobum tendunt beati confessoris Guillelmi corpus est visitandum.*

Nous savons ainsi que les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle qui venaient du NE de la France ou au-delà, dans la mesure où ils voulaient prendre la *via Tolosana*, devaient passer par Saint-Guilhem-le-Désert, d'où ils pouvaient ensuite facilement accéder à Béziers et à son église consacrée à saint Jacques. Ils avaient donc tendance, à partir du Rhône, à couper court vers le fleuve Hérault, où était Saint-Guilhem-le-Désert.

Ce passage devait être possible devant Pont-Saint-Espirit (Gard) où, en 1309, fut enfin inauguré un grand pont projeté au XIII<sup>e</sup> siècle (Cf. H. P. Eydoux, *Monuments Méconnus*<sup>4</sup>, Paris, 1978, pp. 247 sq. : "Dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, les prieurs envisagèrent de construire sur le Rhône un pont, pleinement justifié par la position géographique du lieu, qui soudait plusieurs provinces : le Languedoc, la Provence, le Comtat Venaissin, le Vivarais, le Dauphiné... Pont-Saint-Espirit était un grand carrefour où affluaient notamment les pèlerins venus de l'est et se rendant à Saint-Gilles, dans le Gard, et à Compostelle."



De sorte que dès le XIIIe siècle - l'hôpital Saint-Jacques de Val Bouissière est daté de 1218 ; - ils ont traversé en biais l'actuel département du Gard suivant un cheminement à préciser (sur lequel était peut-être Thoiras, à en juger par l'église Saint-Jacques de la localité). Ils sont ainsi arrivés à Val Bouissière par la vallée de l'Alzon, ont passé l'Hérault à Issensac, pour poursuivre sur Béziers et la voie Tolosane.

L'hôpital de Val Bouissière est doublement important, d'abord parce qu'il constitue un nouvel hôpital, peu connu, en 1218, ensuite parce qu'il fait apparaître un Chemin de Saint-Jacques fondé en 1203 et consacré officiellement à saint Jacques, inconnu. Au XIIIe siècle Saint-Guilhem-le-Désert était donc le lieu de confluence des Romieux proprement dits, c'est-à-dire des pèlerins allant à Rome, vers l'Est, et des Jacobites qui faisaient cap vers l'Ouest, vers Compostelle par Toulouse.

Les uns venaient de N.O., de Rodez et Millau par La Trégène <sup>4</sup>, qu'ils quittaient après avoir passé la mare de La Trivalle (commune de La Vacquerie, Hérault), là où, à pied, par Azirou et Faissas, ils descendaient au-delà des Fénestrelles sur la vallée de Gellone. Les autres, que nous n'avons pu suivre que sur quelques kilomètres, venaient du NE, par Pont-Saint-Esprit, au-delà du Rhône.

Nous souhaiterions que le fragment authentique de Chemin de Saint-Jacques, entre Val Bouissière et la D 1, soit conservé et signalisé”.

André SOUTOU

1. Hamlin F.R., *Les noms de lieux du département de l'Hérault*,

Poussan, 1983 [= DNLH], p. 402.

2. *Molnarsa* est en langue d'oc un adjectif issu de *molnar*

" emplacement de moulin ".

3. Texte latin du XIIIe siècle, édité par Jeanne Viellard, Mâcon, 1938, 46.

4. Sur La Trégène, du Pont-Vieux de Millau au Pont du Diable de Saint-Jean-de-Fos cf. le *HCH* de 1995 et de 1996. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault*.

Voici donc un texte derrière lequel on devine bien des heures d'étude sur de très vieux documents et à partir duquel on imagine bien mieux le trajet parcouru par les pèlerins dans ces paysages magnifiques qui sont notre horizon quotidien.

De la Meuse de Cluzel à la route départementale D1, le chemin n'est en effet pas facile : des falaises calcaires bordent l'Hérault sur chaque rive et plongent assez droit dans le fleuve surtout rive gauche, plus exposée à l'érosion du courant. Mais un homme à pied se contente de peu pour passer... Le Pèlerin gagnait PECH JUSTIN, en face du Moulin Neuf, mais rive gauche. De là, le chemin devenait plus facile jusqu'à la VERNEDE où l'on retrouve maintenant la D1 qui conduit jusqu'au Pont de Saint-Etienne d'Issensac, bien mis à mal par les crues récentes. On peut supposer aussi que nos " Jaccquets ", tout ou moins les plus lestes, escandaient la COMBE DES FOURS vers la côte 169, pour redescendre directement vers la VERNEDE sur l'autre versant. Le niveau du fleuve devait guider leur choix.

D'où venait notre Pèlerin arrivant à Val Bouissière fourbu, les pieds à vif, bien heureux de trouver là des hommes compétissants, prêts à le soigner, le nourrir et l'héberger fraternellement comme l'évêque fit le bon samaritain ? Il venait probablement des provinces de l'est de la France : Dauphiné, Savoie, Queyras, Nord de la Provence, ou même de Suisse ou d'Italie. Au départ de ces régions l'itinéraire de Saint-Jacques qui part du Puy en Velay (" Vi Podiensis ") est déjà trop au nord : nos Jaccquets aimaient bien couper court, s'il se pouvait. Le traversée du Rhône -surtout en hiver - était une aventure bien préoccupante et trouver au prieuré de Saint-Sturnin du Port (près du futur Pont Saint-Esprit) une équipe de moines pontonniers habiles, honnêtes et de bon renom devait être rassurant : des histoires circulaient, où des mécréants

surchargerient les bancs de pèlerins, les faisaient chavirer, les pèlerins se noyaient, et les passeurs gardaient le prix du péage !).

Une fois le Rhône franchi : près de Pont Saint-Esprit donc, se présentait un chemin plus facile vers le sud ouest, vers Saint-Guilhem le Désert et son abbaye : GELLONE.

De nombreux monastères, prieurés et abbayes s'élevaient bâtis sur cet itinéraire très fréquenté ; le Jaccquet passait ainsi près de la très ancienne abbaye bénédictine de GOUDARGUES dépendant du monastère d'Aniane, puis à BOUQUET, filiale de l'abbaye de Saint-Gilles, bien signalée au loin par un repère commode : une colline pointue et haute, " le GUIDON du BOUQUET ", point culminant des Garrigues gardoises, avec son château perché, surveillant la route des Cévennes à la mer.

Plus au sud les prieurés de Saint-Hippolyte de CATON et de BOUCOIRAN pouvaient servir d'étape. Ils dépendaient de la CHAISE-DIEU. Poursuivant, notre Pèlerin trouvait gîte et couvert au monastère de Saint-Etienne de TORNAC avec son prieuré voisin de Saint BAUDILE (!). Comme à Bouquet la Toponymie de ce pays est évocatrice : plusieurs lieu-dit " Conques " (les coquilles !), enfin RIBAUTE LES TAVERNES, un endroit où il devait s'en passer de belles... mais quel homme est-il parfait et toujours sérieux ? Après TORNAC, la Vallée de l'Alzon était toute proche.

Gagner directement GELLONE, en coupant droit après Pont-Saint-Esprit, était aussi une raison de poids : éviter la grande violence qui régnait alors en Bas-Languedoc, due à une intolérance religieuse qui nous laisse maintenant consternés : l'hérésie CATHARE, approuvée en Languedoc vers 1160, autour de Toulouse et d'Albi, avait été condamnée solennellement en 1179 par le Concil de LATRAN, présidé par le Pape Alexandre III.

Celui-ci avait d'abord laissé un délai aux " hérétiques " pour se convertir,

délai mis à profit pour des prédications et l'instauration d'un Style plus dépouillé dans l'Eglise. LAS, en 1207 le climat se gâte et Innocent III, lassé, excommunie le Comte de Toulouse RAIMON VI. Celui-ci, furieux, va discuter à Saint-Gilles avec le Légat du Pape Pierre de Castelnau, puis l'expulse vers le Rhône. Là, au bord du fleuve, au moment de prendre le bac, grosse querelle sur l'hérésie cathare : un gentilhomme de la suite de RAIMON VI, exaspéré, tue le légat d'un coup de lance...

Nous sommes le 15 janvier 1208 et pendant qu'à Val Boissière on vit dans la paix, c'est l'explosion en Bas-

violentes. De nombreux avantages matériels et spirituels sont liés à cet enrôlement et assurent son succès. L'OST passe le Rhône à Valence, s'avance à Montpellier, parvient sous les murs de Béziers, retranché, et retrouve là, deux autres armées venues du nord.

Béziers est prise le 21 juillet 1209, sa population massacrée dans les églises.. Poursuivant sa route, l'OST atteint Carcassonne qui tombe à son tour en août, victime de la soif, malgré ses magnifiques remparts qui ont bien tenu l'assaut. Mais les quarante jours sont terminés, il faut une nouvelle organisation à cette grande armée, et c'est Simon de

(maintenant Saint-Louis) et RAIMON VII, le fils de RAIMON VI.

Ces vingt années terribles de la Croisade des albigeois se superposent assez exactement en dates à la naissance et à la vie de " notre " hôpital de Val Boissière, faisant un contraste saisissant avec la belle paix de notre plateau boisé de chênes verts. Le rappeler nous fait mieux comprendre le choix de route des Pèlerins de Saint-Jacques " votant avec leurs pieds " pour retrouver une bonne volonté fraternelle aux étapes et sur la route, et non une abominable guerre civile.

Près de 800 ans sont passés... Les vieilles pierres de Val Boissière sont toujours là dans ce vallon sauvage presque inchangé depuis les pérégrinations du Moyen Age. Des hommes courageux, reprenant les vieux gestes, ont entrepris de sauver de la ruine ce qui pouvait l'être encore, et leurs efforts qui font revivre avec goût la sobre beauté de ces bâtiments, de ces voûtes massives, suscitent en nous la joie de voir conserver ce patrimoine si précieux, et le plaisir d'un grand salut fraternel pour avoir le courage de le faire.

Bruno GRANIER



Languedoc... Dès le 10 mars 1208, Innocent III fait prêcher la Croisade (: La croisade des albigeois !!) Le Roi de France Philippe Auguste déjà en lutte avec ses voisins Anglais et Allemand ne tient pas à ouvrir un troisième front, mais RAIMON VI, maladroit, le fâche. Philippe Auguste envoie 15 000 hommes à la Croisade, cependant que RAIMON VI subit torse nu et la corde au cou, à Saint-Gilles, l'humiliation de l'" Amende honorable ". Cette repentance n'en arrête pas pour autant la Croisade !

Au printemps 1209, une armée (: un " OST ") de 50 000 hommes est réunie à Lyon sous la direction du Légat ARNAUT AMALRIC -pour 40 jours !- avec de nombreux chevaliers mais aussi bon nombre de mercenaires avides d'aventures

MONTFORT, rude homme de guerre qui vient de s'illustrer en Palestine à la quatrième croisade, très courageux et habile guerrier, très religieux, mais aussi extrêmement ambitieux, qui en prend la tête. Montfort va un à un réduire tous les châteaux cathares et ira guerroyer jusqu'à Toulouse pourchassant RAIMON VI revenu d'Espagne. C'est sous les remparts de la " Ville Rose " que Montfort recevra en pleine tête une énorme pierre tirée par un " pierrier " (servi par des Toulousaines !) ; c'est le 12 avril 1218, l'année même où Val Boissière est confirmé Hôpital de Saint-Jacques, avec une chapelle dédiée à ce saint. Il faudra attendre le 12 avril 1229 pour que la paix soit enfin signée entre le Roi de France

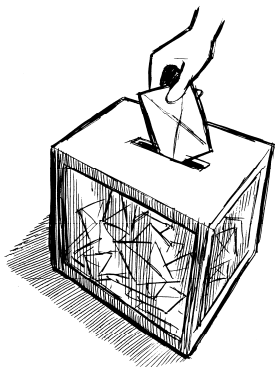
#### **Bibliographie**

André SOUTOU : " L'hôpital de Val Boissière au XIIIème siècle sur un Chemin de Saint-Jacques menant à Saint Guilhem le Désert ", première parution dans " Etudes Héraultaises " n° 26-27, 1995/1996, p. 228-229.

Jean GIROU : *Simon de Montfort (1953)*

P.A. CLEMENT : *Les chemins à travers les âges en cevennes et bas languedoc.*

Patrick HUCHET : *Les chemins de Compostelle en terre de France (ed. Ouest France).*



Cantonale 1er tour 15 mars 1998					Rigaud	Leroy	Lalauze	Randon Sortant	Servier	Duplan
	Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	PS	FN	PCF	RPR	DVD	VERTS
Agonés	141	109	106	3	32	10	9	23	18	14
Brissac	366	270	261	9	75	25	27	71	39	24
Cazilhac	858	661	640	21	173	55	32	67	287	26
Ganges	2782	2010	1946	64	937	197	130	328	277	77
Gorniés	143	111	110	1	50	7	5	20	8	20
Laroque	833	600	574	26	228	77	43	122	78	26
Montoulieu	105	76	73	3	18	9	7	21	3	15
Moulés-et-Bau.	330	230	225	5	78	25	13	40	54	15
St-Bauzille-de-Putois	981	698	662	36	250	75	60	190	51	36
<b>Total</b>	<b>6539</b>	<b>4765</b>	<b>4597</b>	<b>168</b>	<b>1841</b>	<b>480</b>	<b>326</b>	<b>882</b>	<b>815</b>	<b>253</b>
<i>En Pourcentage</i>		72,87%	70,30%		40,05%	10,44%	7,09%	19,19%	17,73%	5,50%

Régionale 15 mars 1998					Martinez	Chaynes	Frêche	Collerais	Cabanes	Roumegas	Blanc	Brulé	Pétavi	Benoit
	Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	FN	LO	PRG	GPECO	CPNT	VERTS	MAJ-R	EXD	DVG	DV
Agonés	141	109	107	2	8	2	12	5	0	14	31	2	3	30
Brissac	366	270	250	20	22	5	57	28	1	19	100	2	5	11
Cazilhac	858	662	643	19	101	19	118	36	7	24	228	7	7	96
Ganges	2782	2006	1930	76	270	43	597	141	21	76	576	15	29	162
Gorniés	143	111	107	4	7	3	25	6	0	11	20	1	1	33
Laroque	833	597	578	19	92	11	168	44	3	18	168	5	5	64
Montoulieu	106	76	74	2	7	4	15	4	0	12	25	0	1	6
Moulés-et-Bau.	330	230	224	6	39	7	52	11	0	5	77	2	4	27
St-Bauzille-de-Putois	981	699	664	35	71	21	170	59	14	32	202	2	10	83
<b>Total</b>	<b>6540</b>	<b>4760</b>	<b>4577</b>	<b>183</b>	<b>617</b>	<b>115</b>	<b>1214</b>	<b>334</b>	<b>46</b>	<b>211</b>	<b>1427</b>	<b>36</b>	<b>65</b>	<b>512</b>
<i>En Pourcentage</i>		72,78%	69,98%		13,48%	2,51%	26,52%	7,30%	1,01%	4,61%	31,18%	0,79%	1,42%	11,19%

Cantonale 2ème tour 22 mars 1998					Rigaud Elu	Randon
	Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	PS	RPR
Agonés	141	92	86	6	47	39
Brissac	366	249	241	8	138	103
Cazilhac	858	628	569	59	320	249
Ganges	2782	2010	1862	148	1286	576
Gorniés	143	106	100	6	74	26
Laroque	833	552	518	34	303	215
Montoulieu	105	67	59	8	30	29
Moulés-et-Bau.	330	219	200	19	112	88
St-Bauzille-de-Putois	981	666	620	46	352	268
<b>Total</b>	<b>6539</b>	<b>4589</b>	<b>4255</b>	<b>334</b>	<b>2662</b>	<b>1593</b>
<i>En Pourcentage</i>		70,18%	65,07%		62,56%	37,44%

## RESULTAT DES ELECTIONS DU 15 Mars ET 22 Mars 1998 POUR NOTRE CANTON DE GANGES

A la suite de ces élections :

M. Jacques **BLANC** fût réélu président de la  
région Languedoc - Roussillon

M. André **VEZINET** fût élu président du conseil  
général de l'Hérault

## MOTS CROISES

Par Christian LECAM

### HORIZONTAL

- A: On y espère la France en finale 1998 ... .  
B: Petit macaque très agité .  
C: Jeune ruminant désordonné .  
D: La terre - Mot pour un coureur du tour de France .  
E: Petits emplacements pour campeurs - Déterminé .  
F: Triste Sigle en 1940 - Dans une bêtise .  
G: Artisanat très cavalier .  
H: Colorants de teintes rougeâtres .

### VERTICAL

- 1: Très appréciée à St Bauzille, surtout au 15 Août .  
2: Accueillantes donc ... .  
3: Elle a son jeu - Dieu décoiffant .  
4: Ils furent les chefs d'un grand pays - Lettres de Laroque .  
5: Dans la bête - Monnaie de Roumanie .  
6: Pointus - Sur une borne .  
7: Dans le littoral - Caprice de star .  
8: Chéries pour les révolutionnaires, sacrées pour les démocraties .

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B								
C					■		■	
D			■					
E					■			
F				■		■		
G								
H								



## Réalité du chômage à St Bauzille

Notre village n'est malheureusement pas épargné par le fléau du chômage qui doit rester une des principales préoccupations des pouvoirs publics.

Vous trouverez ci-dessous une petite statistique sur une période de 5 ans (de 94 à 98) pour une population de 1036 habitants.

B. BOUVIE

Période de référence	Nbre total de demandeur d'emploi	Nbre d'hommes	Nbre de femmes	Personnes indemnisées
Février 94	72	36	36	54
Février 95	60	32	28	40
Février 96	89	43	46	63
Février 97	83	41	42	53
Février 98	84	39	45	50

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 MARS à 21 heures

Le vingt six mars mil neuf cent quatre vingt dix huit à vingt et une heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

**Présents :** MM. CAMBON F ; DEFLEUR J ; ROUGER P ; FLOURIAC G ; REBOUL J ; VERDIER P ;  
Mmes BOUVIE B ; PEYRIERE M ; RICOME M ; CLAIRET L.

**Absents :** BOURGADE L (procurator à ROUGER P)  
CLEMENT P (procurator à BOUVIE B)  
ISSERT G (procurator à DEFLEUR J)  
OLIVIER G (procurator à CAMBON F)

**Secrétaire de séance :** VERDIER P.

\*\*\*\*\*

Le procès verbal de la séance précédente étant approuvé, le maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

### I APPROBATION DE MARCHÉ :

Monsieur le maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que deux projets d'extension des réseaux d'eau et d'assainissement leur avaient été soumis. L'un en 1995 pour l'extension des réseaux au lieu-dit " La Coste ", dont le montant s'élevait à 943 000 francs TTC, et pour lequel le maire avait été autorisé à rechercher le financement. L'autre en 1995 pour

une extension au lieu-dit " Enjouillac " pour un montant de 384 714 francs TTC, projet qui a été accepté.

Ces deux projets ont été regroupés en un seul dans un avant projet détaillé établi par la D.D.A., le montant total s'élevant à 1 016 658 francs TTC. Un marché sur appel d'offres ouvert a été passé. La commission s'est réunie le 11 février 98 pour l'ouverture des plis.

Le Marché a été attribué à la CISE pour une offre de 920 744,82 francs TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver le marché, et de l'autoriser à signer toutes les pièces.

Le Conseil approuve à l'unanimité et demande le concours de la DDA pour cette mission.

### II ELECTRIFICATION RURALE

Monsieur le Maire présente le projet d'électrification du Moulin, projet établi à la demande du propriétaire. Le montant des travaux s'élève à 125 000 francs T.T.C. Une aide de 52 500 francs a été attribuée par le Département ; le solde sera payé par le propriétaire.

Le Conseil accepte ce projet qui sera inscrit au Budget Primitif 98 et demande le concours de la DDA pour cette mission.

### III PROTECTION DU CAPTAGE :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que le projet de stabilisation du lit majeur qui a été approuvé par délibération du 29 août 1997 doit être modifié compte tenu des

## La boîte à secrets

Dans un vieux grenier

Au fond d'une armoire

Un joli petit coffret

En ivoire,

Cachait

Depuis des années

Des secrets.

Deux papiers

Usés,

Représentant une poire

Et un soulier,

Des coquillages,

Ramenés d'un voyage,

Avec le dessin d'un charmant paysage,

D'une plage.

Un collier

Et une clé

Sont cachés dans un mouchoir,

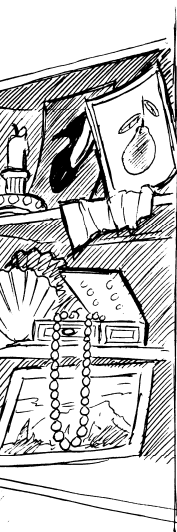
Avec un petit bougeoir,

Dans un joli petit coffret

En ivoire.

Dans un vieux grenier

Au fond d'une armoire.



Camille Clairet

24 janvier 1998

mouvements de terrain qui se sont produits avec les crues du mois de décembre 97.

Un nouveau projet a donc dû être établi dont le coût total s'élève à 566 820 francs TTC..

Le Conseil approuve ce nouveau projet et autorise le maire à signer tous les documents correspondant à cette opération.

Le Conseil demande également le concours de la D.D.A. pour cette mission.

### IV DONS A LA COMMUNE

1) Monsieur le maire fait part d'une lettre de Madame Andrée GINESTIE qui souhaite faire don à la commune de deux parcelles cadastrées n° 646 et 647 au lieu-dit " Los Crozes ". Ces deux parcelles jouxtent le nouvel aménagement de l'Enclous et pourraient être utilisées comme parking.

Le Conseil accepte à l'unanimité le don de ces parcelles et autorise le maire à signer les actes correspondants, et accepte de prendre à sa charge les frais qui en découleront.

2) Monsieur le maire donne lecture d'une décision du Conseil d'administration du Centre de Pleine Nature " Les Lutins Cévenols " qui céderait pour le franc symbolique une parcelle

cadastrée E 1200 au lieu-dit " La Coste " sise dans une carrière à l'entrée du village.

Une amélioration de l'aspect paysager pourrait ainsi être envisagée, en transformant cette carrière en un espace aménagé, ce qui en même temps améliorerait la sécurité .

Le Conseil à l'unanimité, approuve cette décision et autorise le maire à signer les actes correspondants.

## V PREEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en vente d'une parcelle cadastrée D 650 au lieu-dit " Los Croses " d'une surface de 1060 m<sup>2</sup> au prix de 3 500 francs.

Cette parcelle est contiguë aux deux parcelles précédemment citées et ferait une ouverture sur le terrain dit " l'Enclos " .

Le Conseil, compte tenu de la situation de cette parcelle par rapport aux aménagements réalisés, décide de préempter aux prix indiqué sur la DIA.

## VI NATURA 2000

Monsieur le Maire expose le projet NATURA 2000 qui est un moyen de préserver les milieux naturels.

Des directives européennes seront appliquées à des sites qui seront retenus par la Commission européenne. Pour l'instant, toutes les directives sont assez floues en ce qui concerne les garanties des droits usuels des utilisateurs des milieux naturels et les compensations financières liées aux contraintes d'utilisation des sites.

De nombreuses communes se sont déjà prononcées contre le projet NATURA 2000 tel qu'il est présenté actuellement.

Monsieur le Maire propose au Conseil de voter une motion demandant la modification des directives européennes.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

## VII INSCRIPTIONS EN NON VALEUR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande du receveur municipal qui ne peut faire procéder au recouvrement de produits divers tels que :

- Frais de séjour camping 96 : 1275  
- Ordures ménagères 96/97 : 1250  
- Eau 95-96-97 : 1022,13

et demande leur inscription en non valeur.

Le Conseil accepte à l'unanimité ces inscriptions sur les budgets respectifs.

## VIII ETUDE DIAGNOSTIC RESEAU D'EAU

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'améliorer le réseau de distribution du réseau d'eau potable. En effet, le nombre de m<sup>3</sup> pompés étant nettement supérieur aux m<sup>3</sup> facturés, il semblerait que des fuites importantes se produisent.

D'autre part, l'Agence de l'eau qui participe au financement des installations souhaite qu'un effort soit fait dans la recherche de ces fuites. Un devis a été demandé la SAUR. Le coût total des travaux s'élèverait à 186 313 francs TTC.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce devis, autorise le maire à rechercher le financement et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.

## IX VOTE DES COMPTES

## ADMINISTRATIFS 1997

Le maire présente les comptes administratifs pour l'exercice 1997.

### 1) Commune

Le compte administratif de la commune fait apparaître les résultats suivants :

#### Section de fonctionnement

Dépenses : 4 803 500,83  
Recettes : 5 223 168,15  
soit un excédent de 419 667,32 Francs.

Le Conseil décide d'affecter la totalité de l'excédent en fonction d'investissement.

#### Section d'Investissement

Dépenses : 1 123 165,10  
Recettes : 1 312 528,81  
soit un excédent de 189 363,71 francs

Le Conseil, à l'unanimité approuve le compte administratif.

### 2) Service Eau-Assainissement

Le compte administratif du service de l'eau-assainissement fait apparaître les résultats suivants :

#### Section de fonctionnement

Dépenses : 748 688 ,74  
Recettes : 960 650,79  
soit un excédent de 211 962,05 francs

Le Conseil décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

77 800 francs affectés à la section de fonctionnement  
134 162,05 francs affectés à la section d'investissement.

#### Section d'investissement

dépenses : 207 999,20  
recettes : 539 603,59  
soit un excédent de 331 604,39 francs.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce compte administratif.

## X VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 1998

1) Monsieur le maire présente le budget primitif de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

#### Fonctionnement :

Dépenses et Recettes: 4 649 500 F

#### Investissement

Dépenses et Recettes: 2 955 161 F

et propose de conserver les mêmes taux d'imposition qu'en 1998.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte ce budget.

### 2) Service Ordures ménagères

Monsieur le Maire donne lecture d'une note de Monsieur le Préfet qui rappelle que le service des ordures ménagères géré en régie et qui perçoit une redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères doit être regardé comme ayant un

caractère industriel et commercial. Le budget doit donc être équilibré en recettes et en dépenses et doit respecter l'instruction budgétaire M4. Toutefois, pour 1998, la redevance perçue ne sera pas suffisante pour l'équilibre budgétaire.

Monsieur le maire propose donc d'équilibrer par une subvention de la Commune. Cette subvention sera exceptionnelle en 1998. La redevance sera calculée par la suite afin de couvrir les besoins.

Le budget d'enlèvement des ordures ménagères s'équilibre donc de la façon suivante :

#### Fonctionnement

Dépenses et Recettes: 407 500 F

Il n'y a pas d'investissement en 1998.

### 3) Service funéraire

Le maire rappelle les dispositions de la loi du 8 janvier 1998 qui supprime le monopole des régies municipales des pompes funèbres à partir du 10 janvier 1998. Les régies devront organiser le service extérieur sous forme d'un service public industriel et commercial et la comptabilité applicable sera celle du plan comptable M4.

(Comme pour les ordures ménagères)

Le budget se présente donc de la façon suivante :

#### Fonctionnement :

Dépenses et Recettes: 50 000 F

#### Investissement

Dépenses et Recettes: 80 000 F

La dépense d'investissement s'explique par l'achat d'un véhicule conforme à la nouvelle réglementation compte tenu des dispositions ci-dessus, il convient de fixer les tarifs des différentes prestations.

Monsieur le Maire propose au Conseil les tarifs suivants :

- inhumation dans une fosse : 2 300 F  
- inhumation dans un caveau : 1 600 F  
- exhumation pour réduction : 1 500 F  
- exhumation pour transfert :  
dans une autre fosse : 2 500 F  
dans un caveau : 1 800 F

Le Conseil, à l'unanimité, accepte ces tarifs.

### 4) Service eau-assainissement

Monsieur le maire présente le budget primitif pour le service eau-assainissement qui s'équilibre comme suit :

#### Fonctionnement

Dépenses et Recettes: 914 000 F

#### Investissement

Dépenses et Recettes : 3 290 903 F

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

# E T A T C I V I L

## N A I S S A N C E S

Damien DUTHILLEUL

Mina PERONNE

Lisa ROBERT

Julien MARION

## M A R I A G E S

BIARD Jean Michel et CAMMAL Christine

## D E C E S

AUBIN Michel	le 14.01.98
COULET Marcel	le 30.01.98
RICOME Ludovic	le 11.02.98
DECUENCA née MANSILLA Marie	le 10.04.98

*M. ZIEBA informe son aimable clientèle que le garage des grottes est ouvert le samedi matin sur rendez-vous .*

## P O U R Q U E V I V E L E P U B L I A I R E



NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Je soutiens le Publiaire et je contribue à son action en versant la somme de:

*Lo Publiaire C.C.P. N°25278 X MONTPELLIER*

Date :

Signature :

Vous pouvez envoyer votre Don à Lo Publiaire Sant Bauzelenc, Rue de la Roubiade, 34190 St Bauzille de Putois ; ou le remettre à un membre du bureau du Publiaire ; ou le déposer dans la boîte au lettres du Publiaire à l'ancienne mairie.

## S E R V I C E M E D I C A L E T P H A R M A C E U T I Q U E D E G A R D E D I M A N C H E E T J O U R S F E R I E S 2<sup>ème</sup> T R I M E S T R E 1 9 9 8

dimanche 26 avril	DR MALAVIALLE	04.67.81.31.34
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60
vendredi 01 mai	DR DUCROS	04.60.73.83.31
	PH BOURREL	04.67.73.84.12
dimanche 03 mai	DR DUCROS	04.60.73.83.31
	PH BRUN	04.67.73.70.05
vendredi 08 mai	DR MORAGUES	04.67 81 31 34
	PH VALAT	04.67.73.84.15
dimanche 10 mai	DR MORAGUES	04.67 81 31 34
	PH BANIOL	04.67.73.80.20
dimanche 17 mai	DR DUPONT	04.67 73 87 95
	PH BOURREL	04.67.73.84.12
jeudi 21 mai	DR LAPORTE	04.67 73 85 52
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60
dimanche 24 mai	DR LAPORTE	04.67 73 85 52
	PH VALAT	04.67.73.84.15
dimanche 31 mai	DR TEHIO	04.67 73 81 32
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60
lundi 01 juin	DR TEHIO	04.67 73 81 32
	PH BRUN	04.67.73.70.05
dimanche 07 juin	DR SEGALA	04.67 73 91 83
	PH BRUN	04.67.73.70.05
dimanche 14 juin	DR MONNEY	04.67 81 32 84
	PH VALAT	04.67.73.84.15
dimanche 21 juin	DR DUCROS	04.60.73.83.31
	PH BANIOL	04.67.73.80.20
dimanche 28 juin	DR LAVESQUE	04.67 73 66 73
	PH BOURREL	04.67.73.84.12

Le Médecin de Garde le Dimanche assure le service du Samedi 12h au Lundi 9h

La Semaine qui suit, il assure les urgences **de nuits en cas d'absence** du médecin traitant.

La Pharmacie de Garde le Dimanche assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

### M O T S C R O I S E S Réponses

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	F	O	O	T	B	A	L	L
B	O	U	I	S	T	I	T	I
C	U	V	E	A		G		B
D	G	E		R	O	U	L	E
E	A	R	E	S		S	U	R
F	S	T	O		L		B	T
G	S	E	L	L	E	R	I	E
H	E	S	E	R	I	N	E	S

(Solution du C horizontal : VEAU)

C. LE CAM

L'association pour la défense de l'eau et des sites de la vallée de la Vis, déclarée depuis le 9 février 1992, siège désormais depuis 1994 à Saint-Bauzille de Putois.

#### Projet :

Exposition cet été 98 sur la vallée de la Vis avec le thème : " **L'enfant et la rivière** ".

Avant de vous présenter l'exposition, il est important de dire que la Vis, certes est un patrimoine exceptionnel mais aussi un axe vital, véritable fil conducteur du développement de la vallée.

A partir de la qualité de l'eau et des sites de la vallée de la Vis, dont le plus spectaculaire est le cirque de Navacelle, l'A.D.E.S.V. souhaite initier un développement harmonieux avec les habitants de la vallée.

Valoriser le patrimoine naturel, mais aussi culturel, tel est l'ambition de notre association.

#### Pour faire reconnaître :

Une rivière exceptionnelle, ses truites ancestrales et ses paysages à couper le souffle.

#### Pour protéger :

Ce patrimoine menacé par l'ignorance et la spéculation.

Demain pour faire découvrir :

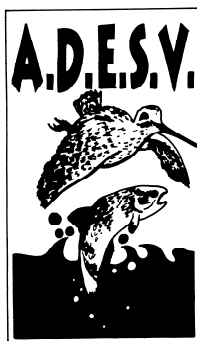
La vallée et la rivière en créant un centre d'accueil et d'information au coeur de la Vis.

#### Pour former :

Les nouvelles générations à la gestion de cet héritage et par là, prouver que l'écologie peut aller de pair avec l'économie, que protection et développement sont complémentaires dans une perspective à long terme.

Les efforts de l'A.D.E.S.V. et de ses fidèles partenaires ont permis de démontrer la richesse et l'importance de cette rivière au plan national.

Avant d'engager des actions de protection et de valorisation de plus grande envergure dans le cadre d'un programme européen, il semble indispensable d'engager des actions de sensibilisation, pédagogiques et formatrices.



## Pour défendre la Vis et sa vallée

Cette sensibilisation devant accompagner de façon permanente le développement et l'aménagement de la vallée de la Vis, le projet d'exposition propose de constituer un fond de documentation qui s'enrichira au fur et à mesure des travaux de l'association et de ses partenaires, scientifiques et artistiques. A partir de ce documents dont une partie pourra être diffusée par les médias, l'A.D.E.S.V. pourra élaborer des programmes pédagogiques et des formations pour la prise en charge du développement local.

Les enfants sont les destinataires privilégiés de cette sensibilisation. L'A.D.E.S.V., au cours des années à venir proposera à différents partenaires ayant les mêmes objectifs d'utiliser la rivière comme thématique récurrente dans leurs actions de sensibilisation.

A l'heure où nous écrivons cet article nous ne connaissons pas l'itinéraire de l'exposition.

Exposition : où l'émotion et la passion seront reines. En effet l'art et la science s'uniront pour dévoiler les bijoux de la Vis. Aigle royal, vautour fauve, orchidées, truites sauvages, éphémères, éclats d'eau, de la roche, mais aussi, les empreintes géniales de l'homme, nos aïeux, vivant en harmonie avec cette rivière ! Meuse, canaux, moulins, châteaux, etc.

Les partenaires du projet (en plus des financiers) :

L'exposition sera réalisée en collaboration avec le conseil

supérieur de la pêche et les fédérations de pêche de l'Hérault, et du Gard, les communes de la Vis, l'O.N.F., l'association de défense de la Vis à Saint-Laurent le Minier, l'association Nature et Patrimoine, le Laboratoire du C.N.R.S. en la personne du docteur : Patrick BERREBI, l'association de la Fabrique (dessins animés), le Groupe de recherche et d'information sur les vertébrés et leur environnement, le conservatoire de Pégairolles et les personnalités du monde scientifique et artistique...

*Artistes participants par ordre alphabétique à cette exposition :*

DEPOORTER Alain : Sculpteur à Saint-Hippolyte du Fort

DUVAL Françoise : Artiste Brodeuse à Saint-Laurent le Minier

LE BRUN Olivier : Photographe à Navacelle

MAURICE Jean-Pierre : Ferronnier entomologiste à Gorniès

PATTE Florence : Artiste Peintre à Lisbonne

SUZANNE Jean : Artiste Peintre à Saint-Bauzille de Putois.

Projet :

L'enfant et la rivière proposé par l'association pour la défense des eaux et des sites de la vallée de la Vis : siégeant (en face Jean TONI) 5 lot. Les Elfes chez M. Roger BONIFACE à Saint-Bauzille de Putois.

La Vis (côté magique, côté mystérieux, essence des artistes, ou futur usage, pleins de maux ?!) est une identité vivante à part entière. Substance de la Passion ou fruit de la Destruction ?

Chers et chères " Saint-Bauzillois " vous êtes conviés chaleureusement à cette exposition (été 1998).

La Vis, de cette nature si transparente et troublante à la fois, émane une richesse que l'homme cévenol et du pays doivent entretenir pour lui-même et les générations futures...

**Roger BONIFACE**

*Le Président de l'A.D.E.S.V.*